

CHECKLIST DES DÉMARCHES À L'ARRIVÉE

Vous arrivez en France pour effectuer un doctorat à l'Université Grenoble Alpes ?
Retrouvez ici 10 étapes à effectuer pour bien vous installer, et ainsi profiter de votre séjour !

□ ACCÉDER À INTERNET À MON ARRIVÉE

Wi-Fi accessible dans les aéroports, cafés, en centre-ville, restaurants et résidences universitaires...
Cartes sim prépayées vendues dans les bureaux de poste et de tabac.

□ ME LOGER

- Signer mon contrat de location (bail) en 2 exemplaires.
- Souscrire mon assurance habitation auprès d'une mutuelle étudiante, d'une banque, ou d'une compagnie d'assurance.
- Effectuer l'état des lieux d'entrée et récupérer mes clefs.

□ OUVRIR MON COMPTE EN BANQUE

- Vérifier si ma banque dans mon pays d'origine n'a pas un partenariat avec une banque française.
- Constituer mon dossier d'ouverture de compte : pièce d'identité, justificatif de domicile en France, et si je les ai, justificatif de mon statut de doctorant, et contrat de travail.
- Choisir ma banque et prendre rendez-vous en agence pour l'ouverture de compte.

□ SOUSCRIRE MES CONTRATS D'EAU, D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ ET INTERNET

- Vérifier auprès de ma résidence, mon agence ou mon propriétaire si ces charges ne sont pas déjà comprises dans le loyer.
- Sinon :
 - Choisir mes fournisseurs d'électricité, d'eau, gaz (si besoin).
 - Choisir mon fournisseur d'accès à internet.

□ SOUSCRIRE UNE ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE VIE PRIVÉE

- Vérifier que mon assurance habitation n'inclut pas déjà une assurance responsabilité civile vie privée. Sinon, souscrire mon assurance auprès d'une mutuelle étudiante, d'une banque, ou d'une compagnie d'assurance.

□ M'INSCRIRE À L'UNIVERSITÉ

- Finaliser mon inscription pédagogique auprès de mon École doctorale.
- Si je suis concerné, m'acquitter de la CVEC et régler mes frais d'inscription.
- Finaliser mon inscription administrative au Collège doctoral, et récupérer ma carte d'étudiant.

□ ASSURANCE MALADIE

Avoir une assurance santé est obligatoire pendant toute la durée de mon séjour.

- Vérifier si je dois m'inscrire à l'assurance maladie française sur le portail international de l'UGA : <https://international.univ-grenoble-alpes.fr/votre-sejour-a-l-uga/>
Rubrique Assurances > Assurance santé > Assurance maladie et complémentaire santé.

Si je dois m'inscrire :

- Transmettre tous les documents demandés pour pouvoir obtenir plus tard mon attestation de droits à l'assurance maladie, et ma carte Vitale.
- Choisir un médecin référent (« traitant ») et le déclarer à l'assurance maladie.

□ SOUSCRIRE UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (MUTUELLE)

L'assurance maladie ne couvre pas la totalité des frais médicaux.

- Si je veux être mieux remboursé, je souscris une complémentaire santé (aussi appelée mutuelle).

À savoir : Si je suis inscrit à l'assurance maladie française et que mes ressources sont limitées, je peux faire une demande de « Complémentaire Santé Solidaire » auprès de la CPAM.

□ VALIDER MON VISA OU DEMANDER UN TITRE DE SÉJOUR

- Si j'ai un visa, je suis la procédure qui correspond à ma situation sur le portail international de l'UGA : <https://international.univ-grenoble-alpes.fr/votre-sejour-a-l-uga/>
Rubrique Visas et titres de séjour.

□ FAIRE MA DEMANDE D'AIDE AU LOGEMENT CAF

Vérifier si je peux bénéficier d'une aide financière de l'état (via la CAF) pour le paiement de mon loyer en faisant une simulation sur : www.caf.fr/allocataires/aides-et-demarches/mes-demarches

FAMILLE : Si je viens avec ma famille, consulter le portail international de l'UGA pour connaître leurs droits et leurs démarches à l'arrivée (assurance maladie, scolarisation, etc.).

POUR EN SAVOIR +

Consultez le portail international de l'UGA
> international.univ-grenoble-alpes.fr/votre-sejour-a-l-uga/
Rubrique Les étapes de votre séjour

BESOIN D'AIDE ?

Contactez l'International Students & Scholars Office (ISSO)

À Grenoble : isso@univ-grenoble-alpes.fr

À Valence : isso-valence@univ-grenoble-alpes.fr